

AMICALE PHILATÉLIQUE DE HOUILLES ET DE SES ENVIRONS

* FONDÉE EN 1957 *

BULLETIN de LIAISON D'INFORMATIONS et d'ÉTUDES

Numéro **Juillet 2017** 175



L'heure des vacances approche; c'est l'occasion de préparer des carnets de circulations, de remettre de l'ordre dans les collections, ...

Rappelons que l'année philatélique commence le 1 septembre pour s'achever le 31 août; c'est à dire que dès la rentrée vous serez invité à payer votre cotisation 2017 - 2018. (15 euros).

Rendez vous le 3 septembre. *Bonnes vacances.*

Au revoir Monsieur Rora

Aux portes de l'été tu nous as quitté, Maurice pièce maîtresse de notre Amicale tu as toujours oeuvré dans l'intérêt de la Philatélie. Toujours souriant un peu inquiet, membre du bureau mais avant tout secrétaire, nous te disons merci pour tout.

Une pensée particulière à vous Gisèle.

Le président et les membres du bureau.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 juin à 10 h à l'église de Houilles.

Sans fleurs ni couronne.

Dans ce numéro :

Adieu Maurice	1
Calendrier	1
Biscottes	2
Enigmes	2
Carte postale	2
Lettre Océan	3/4

Calendrier 2017/2018

Réunions de l'amicale le dimanche de 10 heures à 12 heures salle MICHELET.

Les 3 septembre - 17 septembre - 8 octobre - 5 novembre - 19 novembre - 3 décembre - 17 décembre 2017.

Les 7 janvier - 21 janvier - 4 février - 18 février - 4 mars - 18 mars - 8 avril - 22 avril - 6 mai - 27 mai - 10 juin - 24 juin 2018.

Assemblée générale de l'amicale salle MICHELET.

Le dimanche de 9 heures à 12 heures le 22 octobre 2017.

Réunions de bureau de l'amicale le lundi à partir de 21 heures salle MICHELET.

6 novembre 2017 - 8 janvier 2018.

Bourse 26 novembre 2017- Galette 8 janvier 2018—SIT 27 & 28 janvier 2018.

Pour ce bulletin nous
recherchons des articles.
N'hésitez pas.

Questions:



Qui pourrait me renseigner sur ces surcharges 25 sur des timbres à 15 F au type Muller?

La première lettre a été envoyée le 1/4/1957 de Toulouse. La seconde est partie de 3/3:1956 de Nantes. A cette époque le tarif pour une lettre de moins de 20 grammes était de 15F.

25 F correspondait à une lettre de moins de 50 grammes.

Ces 2 lettres ont peut être contenu des factures.

Nulle part je n'ai vu de telles surcharges.

JP Fournier

Autre énigme; où se situe cette scène ? Sur la plaque on peut lire: Pavillons à louer 45 rue de St Germain (actuelle rue de la Marne) à Houilles et sur la charette: Boulangerie Pâtisserie.

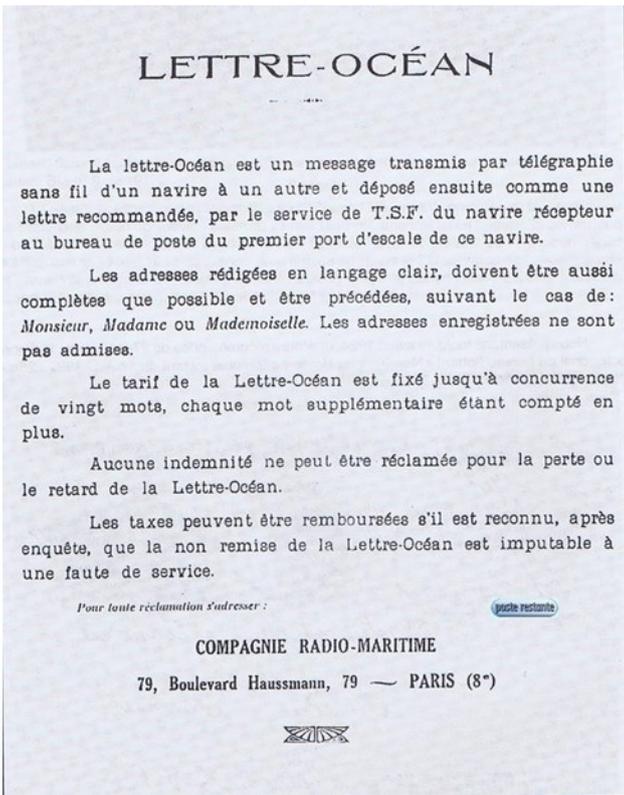


Dans le dernier bulletin nous présentions un buvard pour les Courtois. Cette fois-ci ce sont les biscottes Liard qui nous proposent ses biscottes fraiches.

Toujours dans le même quartier de Houilles.

Lettre océan

(Dans bulletin 142 d'avril 2008 nous avons déjà présenté une lettre.)



La lettre-Océan est un message transmis par télégraphie sans fil d'un navire à un autre et déposé ensuite comme une lettre recommandée, par le service de T.S.F. du navire récepteur au bureau de poste du premier port d'escale de ce navire. Les adresses rédigées en langage clair, doivent être aussi complètes que possible et être précédées, suivant le cas de: *Monsieur, Madame* ou *Mademoiselle*. Les adresses enregistrées ne sont pas admises. Le tarif de la Lettre-Océan est fixé jusqu'à concurrence de vingt mots, chaque mot supplémentaire étant compté en plus. Aucune indemnité ne peut être réclamée pour la perte ou le retard de la Lettre-Océan. Les taxes peuvent être remboursées s'il est reconnu, après enquête, que la non remise de la Lettre-Océan est imputable à une faute de service. Pour toute réclamation s'adresser :

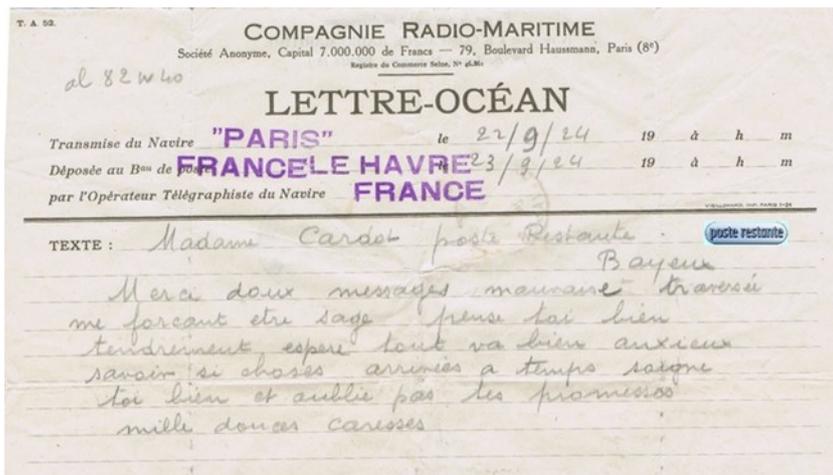
COMPAGNIE RADIO-MARITIME
79, Boulevard Haussmann, 79
PARIS (8^e)

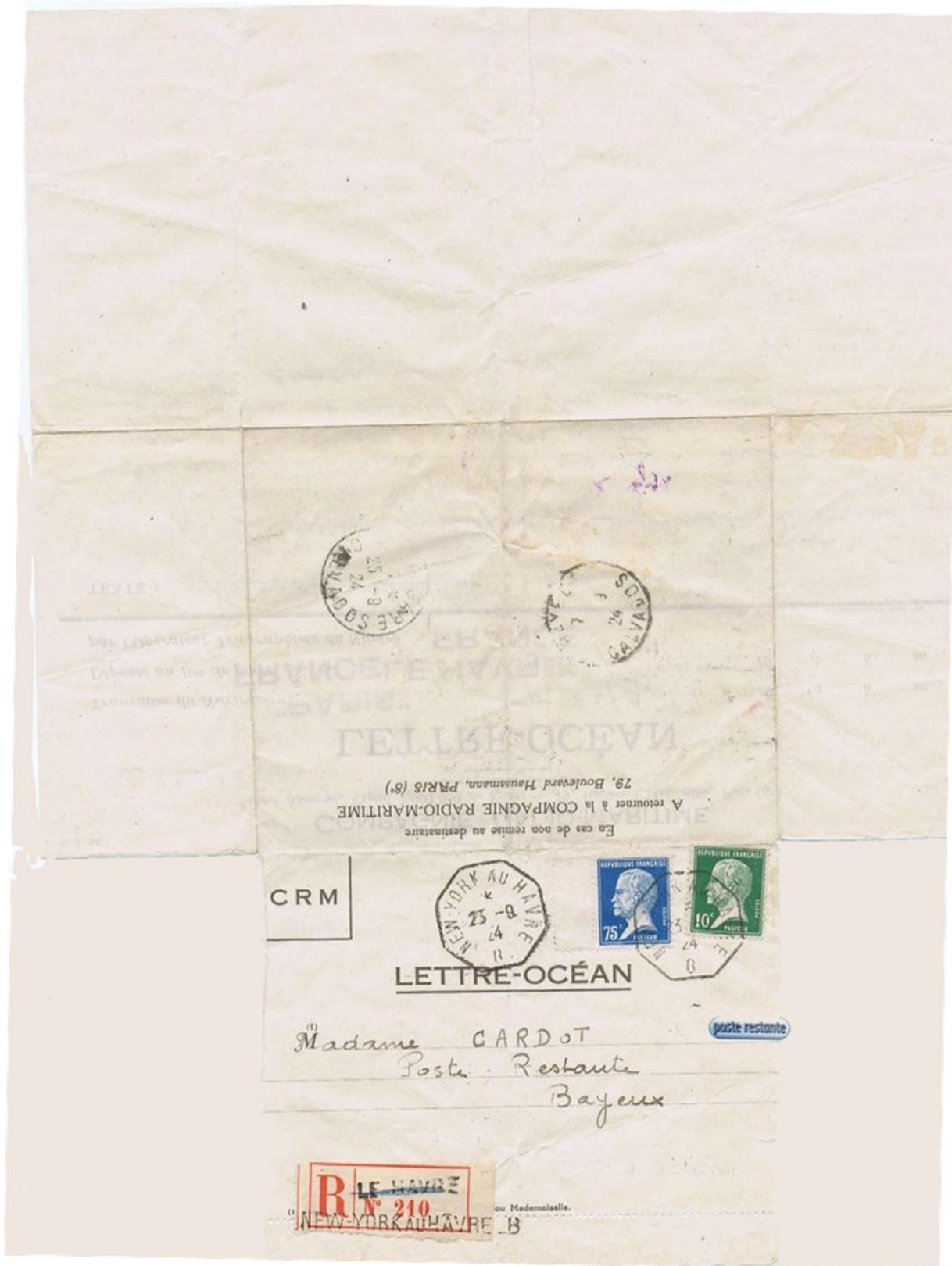
Radio-télégramme provenant du paquebot "Paris" sur lettre recommandée (obligatoire à cette époque-voir illustration de la circulaire reproduite ci-dessus et rédigée ci-dessous).

25 c + 60 c de recommandation (tarif du 25 mars 1924)

La taxe de poste restante n'a pas été perçue.

(voir article dans "Documents philatéliques" n°174 du 15/10/2002 de Jack Stalain où cette lettre est reproduite).





Radio-télégramme provenant du paquebot "Paris" sur lettre recommandée (obligatoire à cette époque-voir illustration de la circulaire reproduite ci-dessus et rédigée ci-dessous).

25 c + 60 c de recommandation (tarif du 25 mars 1924)

La taxe de poste restante n'a pas été perçue.

(voir article dans "Documents philatéliques" n°174 du 15/10/2002 de Jack Stalain où cette lettre est reproduite).

JP F